



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépenses

Question écrite n° 69683

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur le rapport de la Cour des comptes d'octobre 2014 sur les finances publiques locales. La Cour des comptes recommande d'allouer aux régions à prélèvements obligatoires constants une part plus importante de fiscalité à l'occasion de la réforme de l'organisation territoriale. Elle lui demande de bien vouloir préciser si le Gouvernement entend suivre cette recommandation.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69683

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2014](#), page 9728

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)